

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé de réaliser une **scintigraphie thyroïdienne**.

**Le but de cet examen** est de diagnostiquer et surveiller les maladies thyroïdiennes, telles que l'hyperthyroïdie et l'hypothyroïdie. Cette scintigraphie permet également de détecter ou d'évaluer des nodules thyroïdiens.

Cet examen utilise un produit radioactif(\*), fourni par le service, qui sera éliminé par voies naturelles.

Par principe de précaution, vous devez limiter les contacts rapprochés et prolongés auprès des enfants de moins de 5ans et des femmes enceinte durant 48h


## LE JOUR DE VOTRE EXAMEN

### Il est nécessaire de vous munir de:

- La **lettre ou ordonnance du médecin prescripteur**
- Les **documents médicaux** (radiographies, échographies, compte-rendu opératoire, anciens examens d'imagerie, prise de sang).
- Votre **convocation**
- Votre **carte vitale** ou **attestation de carte vitale**
- Votre **carte de mutuelle**
- Votre **pièce d'identité** ou **passport**

### Etape 1

#### Consultation médicale

Le médecin nucléaire vérifiera votre identité, l'indication de votre  men et l'absence de contre-indication

### Etape 2

**Injection en intra-veineuse d'un médicament radiopharmaceutique,** fourni par le service

**Vous patienterez 20minutes.**

**Cette attente est indispensable pour obtenir une qualité d'image satisfaisante**

### Etape 3

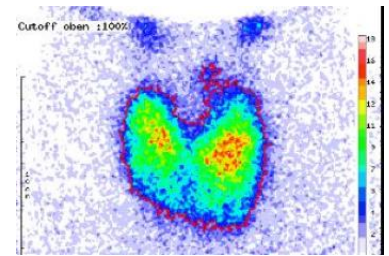
**Réalisation des images**  
Durée: 5min

### Etape 4

En fonction de l'indication, le médecin sera amené ou non à réaliser **une échographie de votre thyroïde.**

### Etape 5

A la fin de votre examen, vous serez amené(e) à votre le médecin nucléaire pour les résultats.



(\*) « Cet examen utilise un produit radioactif qui sera naturellement éliminé en quelques heures. La quantité pondérale du produit administré est extrêmement faible, il n'existe pas de toxicité, les réactions allergiques sont très exceptionnelles. La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles doses et correspond approximativement, comme les examens de radiologie, à une ou plusieurs années d'irradiation naturelle en France. A ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré et si un tel risque devait exister il serait sans commune mesure par rapport au bénéfice attendu pour votre santé du fait de la réalisation de l'examen. Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire abondamment et d'uriner fréquemment. »

Site de la SFMN